

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	
• exclus	

De la commune de LAVANCIA-EPERCY

Séance du 09 avril 2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Procès-Verbal du
conseil municipal du 9
avril 2026

M. JAILLET Bernard

Étaient présents :

JAILLET Bernard - RODIA Christophe - MAZUIR Carole - HUGONNET Marc - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Émilie - MULTRIER Pierre-Yves - BESSON Fabrice - THIRIET Hubert - GRILLET Rodrigue - BUNOD Alexandra - PESENTI Jean-François - MALEIRO Julie - FREITAS Laure

Étaient excusés :

LOUVET Delphine, excusée donne pouvoir à GRILLET Rodrigue.

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,
M. RODIA Christophe

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Procès-Verbal n° 2026-04-09/03

Conseil Municipal du 9 avril 2026

La séance est ouverte à 20h05

Le quorum est atteint.

Les procès-verbaux des séances du 5 mars 2026 et du 20 mars 2026 sont approuvés à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE SEANCES

Délibération n°2026-04-09/01 - Désignation des membres des commissions

Le conseil municipal VALIDE les listes des membres pour chaque commission.

Délibération n°2026-04-09/02 – Désignation des conseillers délégués

Monsieur le Maire propose de désigner madame PERRODIN conseillère déléguée à Éducation, jeunesse et cadre de vie, monsieur MULTRIER conseillers délégués à Infrastructures, patrimoine et gestion du personnels techniques et monsieur Hubert THIRIET, conseiller aux finances (sans indemnité).

Délibération n°2026-04-09/03 Proposition de représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le conseil municipal A DESIGNÉ monsieur Bernard JAILLET représentant à la CIID pour la commune de Lavancia-Epercy.

Délibération n°2026-04-09/04 - Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT

Le conseil municipal DESIGNÉ monsieur Bernard JAILLET, représentant à la CLECT pour la commune de Lavancia-Epercy.

Délibération n°2026-04-09/05 - Proposition de délégués SICTOM à Terre d'Émeraude Communauté

Le conseil municipal n'a pas désigné de représentant de la commune pour TEC.

Délibération n°2026-04-09/06 - Vote des taux 2026

Le conseil municipal DECIDE de ne pas modifier les taux pour 2026

Délibération n°2026-04-09/07 - Approbation du Budget Primitif EAU 2026

Le conseil municipal APPROUVE le budget primitif du budget eau pour 2026.

Procès-Verbal n° 2026-04-09/03

Conseil Municipal du 9 avril 2026

Délibération n°2026-04-09/08 - Approbation du Budget Primitif COM 2026

Le conseil municipal APPROUVE le budget primitif du budget communal pour 2026.

Délibération n°2026-04-09/09 – Attribution de subventions aux associations

Le conseil municipal APPROUVE les demandes de subventions des associations pour 2026

Délibération n°2026-04-09/10 - Achat terrain

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la proposition de Terre d'Emeraude Communauté.

Délibération n°2026-04-09/11 - Validation Projet de travaux du City Stade

Le conseil municipal VALIDE le lancement du projet de City stade.

Le plan de financement estimatif du projet se répartit comme suit :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 20 %, soit 13 518 €
- Aide aux territoires : 10 %, soit 6 759 €
- Agence Nationale du Sport : 50 %, soit 33 795 €

L'autofinancement représente 20 %, soit 13 518 €, pour un montant total du projet de 67 590 € HT.

Pour finaliser ce projet, des devis complémentaires seront sollicités et présentés lors du prochain conseil.

Délibération n°2026-04-09/12 - Validation le Projet travaux de jeux pour les enfants

Le conseil municipal APPROUVE le projet de jeux pour enfants.

Délibération n°2026-04-09/15 - Motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « Distribution d'électricité et de gaz » au sein du bloc communal (communes et groupement)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE d'adopter la motion ci-annexée pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité et de gaz » au sein du bloc communal (communes et groupements),

Fin de séances à :

Signature
Secrétaire de Séance
Christophe RODIA



Le Maire
Bernard JAILLET

